

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CRO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Étrangère, LAFFITTE-BULLIER
et C^o, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 10 novembre).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 06 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 36 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnib.-Mixte.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus-Mixte.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 25 — — Omnibus.
5 — 31 — — soir, Omnib.-Mixt.
9 — 57 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnib.-Mixte.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous recevons de Londres, le 27, les informa-
tions suivantes :

Un conseil de famille aura lieu prochainement
chez la reine ; on s'occupera de la situation que
fait au prince Alfred la démonstration dont il est
l'objet de la part des Grecs.

La reine voit, avec une inquiétude marquée,
la candidature de son fils, qui a, pour l'avenir,
en Allemagne un établissement stable et assuré,
et si elle donne un jour son consentement à l'ac-
ception de la couronne de Grèce en sa faveur,
elle annoncera à ses ministres qu'elle ne le fait
que pour obéir aux nécessités les plus impérieu-
ses de la politique.

La raison qui a inspiré la candidature du prince
Alfred n'est pas comprise par toutes les classes
de la population. Cette candidature, jusqu'ici,
n'est populaire que dans la marine, qui com-
prend tout le parti que l'Angleterre pourra tirer
de la Grèce au point de vue de sa puissance na-
vale.

Le gouvernement britannique est toujours très-
préoccupé de la question américaine. On avait
mis en avant l'idée de proposer aux belligé-
rants un arrangement sur les bases suivantes : deux
législatures séparées, avec l'union seulement
dans les affaires extérieures. Mais les principaux
représentants du Sud à Londres ont déclaré que
les confédérés ne se tiendraient satisfaits que par
une séparation complète, qui les soustrairait aux
prétentions du Nord, et qu'ils voulaient à tout
prix constituer une nationalité distincte.

(La France.)

Nous croyons savoir que la Russie fait de gra-
ves objections à la candidature du prince Alfred,
et on assure qu'une communication ne tardera
pas à être adressée dans ce sens de Saint-Péters-
bourg à Londres. (Idem.)

On écrit de Corfou, le 28 novembre :

De nouvelles démonstrations ont eu lieu à
Athènes et au Pirée. On a crié *Vive Alfred, roi
des Hellènes!* Les portraits du prince Alfred, de

la reine Victoria, de l'empereur Napoléon et du
czar Alexandre ont été l'objet des acclamations
générales. Lorsque la manifestation a passé de-
vant la légation anglaise, le ministre, M. Scarlett,
a paru au balcon et a exprimé sa reconnaissance
pour les Grecs. Il a dit qu'il ne pouvait répondre
pour le moment d'une manière catégorique et
qu'il transmettrait à Londres les vœux des popu-
lations. Il a recommandé la modération et a en-
gagé les Grecs à attendre les décisions de l'assem-
blée nationale, en manifestant des espérances
favorables à la grandeur et à la prospérité de la
Grèce.

A Lanica (frontière turque), le peuple, l'armée
et les autorités ont proclamé le prince Alfred roi
de Grèce, et il a été tiré à cette occasion une
salve de cent-un coups de canon. — Havas.

Les nouvelles de Grèce, parvenues à Trieste,
le 29 novembre, portent que les élections pour
l'assemblée nationale commenceront dans les pre-
miers jours de décembre; le gouvernement ne
propose pas de candidats, mais il conseille des
combinaisons électorales.

L'intervention des préfets dans les provinces a
produit des troubles à Sparte, à Livadie et à Mé-
gare.

Les corporations des Grecs hétérochthones
établis en Grèce ont nommé des commissions
pour élire leurs députés à l'assemblée.

L'officier supérieur grec Léozakos, qui s'était
rallié à la légion Grivas avec les deux bataillons
de ligne qu'il commandait, vient de faire acte
d'adhésion au gouvernement.

On répand à Athènes de nombreux exemplai-
res d'une protestation imprimée du roi Othon.
(Agence continentale.)

Nos lettres de Saint-Pétersbourg continuent à
nous entretenir de la vive impression produite
dans cette ville par la candidature du prince Al-
fred au trône de Grèce.

On assure que si cette candidature venait à
triompher, le prince Gortschakoff aurait beau-
coup de peine, malgré son autorité, à calmer les
esprits excités en Russie contre l'idée de voir un
prince anglais devenir roi de Grèce et contre les

conséquences qui pourraient en résulter pour la
question d'Orient.

Le directeur de la justice à Varsovie, M. Dem-
bowski, vient d'être relevé de ses fonctions. Le
grand-duc Michel et le duc de Leuchtenberg
doivent partir très-prochainement pour Varsovie.
(La France.)

Le journal la France a reçu de Turin, le 26,
les informations suivantes :

On pense généralement que M. Ratazzi triom-
phera. A l'exception des membres de l'extrême
gauche, la plupart des orateurs n'ont parlé que
dans un but d'ambition personnelle. Ils veulent
tous arriver au pouvoir, et on prête à un auguste
personnage l'exclamation suivante qui, en dé-
peignant exactement la situation, fait allusion
aux trois cents membres qui constituent ordina-
irement la majorité : « Pour mettre tout le monde
d'accord, il me faudrait pouvoir faire trois cents
ministres. »

Un député de l'extrême gauche a prétendu que
la révolution de Grèce était l'œuvre du parti ga-
ribaldien uni à l'Angleterre. Il a dit que cette der-
nière puissance avait séduit les Italiens en leur
promettant de mettre un de leurs princes sur le
trône à Athènes, et qu'une fois la révolution ac-
complie, les ministres anglais l'avaient exploi-
tée au profit de leur pays.

Ce député a ajouté que le cabinet de Turin
avait su tout ce qui se passait en Grèce, et avait
tout laissé faire. Nous ignorons ce qu'il y a de
vrai dans ces allégations, mais elles méritent
d'être connues.

On assure qu'après le vote il y aura une modi-
fication ministérielle. On parle de M. Minghetti,
peut-être même du général de La Marmora, qui
modifierait, d'accord avec M. Ratazzi, l'ancienne
politique du cabinet.

La *Monarchia Nazionale* croit que le résultat
des discussions actuelles sera la dissolution de la
Chambre, comme conséquence d'une situation
dont aucun ministre ne pourrait sortir sans con-
sulter le pays.

Chambre des députés. — Séance du 17. — M.

PROUVENTON.

EDMÉE

(Suite.)

En ce moment, on frappa à la porte extérieure du ca-
binet de M. Delapalme et Edmée s'enfuit par la porte la-
térale.

Entrez ! dit M. Delapalme, qui alors était adossé à la
cheminée, faisant face à la porte d'entrée, et avait à sa
droite la porte intérieure par laquelle Edmée s'était re-
tirée.

La porte s'ouvrit et Valentin entra. Il venait faire si-
gner à son patron la correspondance du jour.

— Soyez le bien venu, Monsieur Planterose ; j'ai à
vous parler... de choses importantes. Veuillez poser ces
lettres sur le bureau et écoutez-moi. Depuis que d'heu-
reuses circonstances... (je dis heureuses, pour moi)
vous ont conduit au Mesnil et vous ont fait mon collabo-
rateur, j'ai pu apprécier les éminentes qualités qui vous
distinguent...

— Monsieur...

— Je ne suis que juste... Ah ! mon ami, que la
loyauté, la franchise, l'honneur, enfin, dans l'acception
élevée de ce mot, que ces nobles sentiments sont rares

sur la terre... — Une union, vous le savez, avait été
projetée entre M. Arthur Richomme, que vous avez vu
au Mesnil, et ma fille; ce mariage, s'il était loia d'être
ce qu'on appelle un mariage d'inclination, me paraî-
sait convenable à tous égards, — la question romanesque
réservée, du moins du côté de mon Edmée, qui avait ac-
cueilli ce jeune homme comme toute jeune fille bien
élevée accueillera toujours le fiancé qui lui sera présen-
té par son père... A cet accueil... officiel s'était arrê-
tée l'expression des sentiments de la jeune fiancée.
Peut-être n'aurais-je pas dû me contenter d'une pareille
adhésion; mais la société actuelle est ainsi, n'en deman-
de pas plus pour marier ses enfants... et que voulez-
vous que fasse un homme contre une société!

Les malheurs qui m'avaient assailli avaient, paraît-il,
refroidi l'attachement de M. Arthur Richomme pour ma
fille, si jamais l'amour entra dans le cœur d'un pareil
être. Toutefois, il ne voulait pas rompre, dès lors, avec
moi, car je pouvais gagner mon procès, conserver ma
fortune, et une dot de 100,000 francs est bonne à rece-
voir. Il prétextait un voyage en Écosse et m'y fit mettre
à la poste des lettres qu'il était censé m'écrire de ce
pays. En voici une... du 15 avril dernier... Or, ce
jour-là M. Arthur Richomme était à Paris, ainsi qu'il ré-
sulte de cette autre lettre. Lisez et jugez! Ah ! mon
ami, pourquoi n'ai-je plus le droit de disposer de la

main de ma fille, — car maintenant je veux qu'elle choi-
sisse elle-même son époux, — je vous dirais : « Monsieur
Planterose, devenez mon fils, soyez mon gendre ! »

— Ah ! monsieur, fit Valentin, en se précipitant aux
genoux de M. Delapalme.

— Cher père, s'écria Edmée, en s'y précipitant pa-
reillement de son côté, et en arrosant de larmes de joie
les mains de son père.

— Tu nous écoutais !...

— J'ai entendu... sans le vouloir...

— Sans le vouloir?...

— Cher et vénéré père...

— Tu l'aimes donc ? ajouta M. Delapalme avec un
sentiment de tendresse ineffable.

— O père, ne m'interroge pas maintenant, contente-
toi des douces larmes que tu me vois répandre...

— Et, vous, Valentin?

— O monsieur, mon cœur est trop plein pour pou-
voir répondre...

— Allons, je vois que mon intervention se sera ré-
duite à peu de chose... C'est toujours comme ça, avec
les pères ! Ils ont des yeux pour ne pas voir ce qui se
passe autour d'eux... Enfin, charmants hypocrites,
soyez heureux; c'est le vœu le plus cher d'un homme
qui a trop vécu pour ne pas être indulgent pour vos pe-
tits mystères, car ce n'est pas d'aujourd'hui que vous

Nicotera parle d'une entrevue qu'il a eue avec M. Ratazzi, avant la rentrée de ce ministre au pouvoir. Il affirme que M. Ratazzi a fait quelques promesses à la gauche en recherchant son appui.

M. Ratazzi oppose sa dénégation aux assertions de M. Nicotera.

D'autres députés prennent la parole pour des questions personnelles soulevées par le discours de M. Ratazzi.

M. Mordini nie que son arrestation et celle de ses collègues aient eu lieu pour cause de flagrant délit. Il affirme qu'il était parti pour la Sicile avec MM. Fabrizio et Calvino dans un but de conciliation, et pour empêcher la guerre civile. Ils retournaient à Turin lorsqu'on les arrêta à Naples. M. Mordini espère que la Chambre fera justice de la mesure illégale dont ils ont été l'objet.

MM. Fabrizio et Calvino ajoutent quelques explications.

Séance du 28. — M. Castromediano lit un télégramme annonçant l'invasion d'une petite ville des provinces napolitaines par une bande de cent brigands qui y ont commis des atrocités.

M. Ratazzi déclare que les autorités municipales étaient complices des brigands et qu'elles ont été destituées.

Sur la proposition de M. le président du conseil, la Chambre nomme une commission pour prendre connaissance du rapport du général La Marmora sur le brigandage.

M. Petruccelli della Gatina dit que la victoire du gouvernement à Aspremonte a sauvé l'Italie de grands malheurs. L'orateur croit que vingt-cinq mille Français auraient débarqué sur les côtes de Naples, si Garibaldi eût été victorieux. Il approuve le langage énergique de la note du général Durando. « Nous devons, ajoute-t-il, montrer à l'Europe que la France porte atteinte à nos droits par l'occupation de Rome. » M. Petruccelli demande qu'un terme soit fixé à cette occupation. Il dit qu'il proposera que la session du Parlement pour 1863 soit ouverte à Naples. Il déclare, enfin, qu'il votera en faveur du ministère.

M. Toscanelli parle contre le cabinet. — Havas.

On lit dans la *Gazette de la Croix*, publiée à Berlin : « La loi sur la responsabilité ministérielle, adoptée par la Chambre des seigneurs, sera, dit-on, modifiée pour être présentée de nouveau à la prochaine session. Un projet de loi concernant la cour des comptes est à l'étude. La question de l'indemnité à allouer aux députés sera réglée par une loi spéciale. »

La même feuille publie la réponse faite par le roi aux adresses de loyauté de Marienberg, Elberfeld, etc. Voici à peu près les paroles par lesquelles le roi a terminé son discours :

« Je regrette d'être obligé de gouverner sans budget ; on rentrera dans les voies régulières, mais il faudra que la représentation du pays contribue pour sa part à rendre ce résultat possible, et qu'elle ne fasse pas de ses droits constitutionnels un usage qui paralyserait mon gouvernement et priverait le pays de ses forces défensives ; je ne puis faire abandon des droits de la couronne. » — Havas.

vous adorez, mes amoureux, et j'aurais pu m'en apercevoir plus tôt...

— Oh ! père, l'amour est plus fort que tout...

— Je m'en aperçois... Ah ! monsieur Valentin, vous aimiez ma fille et vous ne me le disiez pas...

— Oh ! monsieur, je serais mort plutôt que de parler...

— C'est cela ! allons ! j'ai à écrire à la Guéroulde... Laissez-moi et retournez, chacun, à vos petites affaires... en attendant que le grand jour, le plus beau jour de votre vie, — se lève dans le ciel de votre amour... Suis-je assez poétique...

— O père, que tu es bon et comme je vais t'aimer encore plus...

— Comment ferez-vous, mademoiselle ?

— C'est vrai, puisque je l'aime déjà de tout mon cœur, ce méchant père, qui m'a fait pleurer aujourd'hui, ajouta-t-elle, tout bas, en se jetant au cou de son père.

Edmée sortit par la porte latérale et Valentin, par la porte faisant face à la cheminée ; mais quel regard ils échangeaient en se séparant ! regard profond comme la mer, vaste comme le ciel, pénétrant comme la foudre : communion de deux âmes dans l'infini de l'amour !

Demeuré seul, M. Delapalme écrivit à Arthur Richom-

On écrit de Berlin à la France que le gouvernement a fait des démarches auprès des chefs de l'opposition et que ces tentatives de conciliation ont échoué.

On assure que les chambres prussiennes seront convoquées pour le 6 décembre, et que, d'ici-là, des négociations seront entamées encore avec les membres de la majorité, mais sur des bases nouvelles.

Un télégramme de Cassel, du 26 novembre, porte que le ministère a retiré la démission qu'il avait donnée. Un arrêté ministériel convoque de nouveau les chambres hessoises pour le 4 décembre. — Havas.

Les catholiques irlandais, habitant Londres, ont tenu un grand meeting en plein air, à Blackheath. Plus de dix mille personnes y assistaient. On s'y est occupé de la question romaine.

L'ordre le plus parfait n'a cessé de régner. Les discours prononcés ont été tous très-modérés, mais très-favorables au pape.

Entre autres décisions prises dans cette réunion, on y a voté des remerciements au prince de Galles, pour sa conduite courtoise vis-à-vis du saint-père, et pour les paroles d'estime et de sympathie qu'il a prononcées à Rome en faveur du peuple irlandais. (La France.)

Le meeting tenu à Anvers, le 28 novembre au soir, s'est passé sans désordre, grâce aux mesures prises par l'autorité. La garde civique s'était rendue en grand nombre à l'appel qui lui avait été fait. Des détachements de troupes avaient été placés sur divers points. L'attitude du meeting a été celle des précédentes réunions de ce genre. On y a décidé qu'on ne s'abstiendrait pas aux prochaines élections communales. Aujourd'hui la ville a repris son aspect paisible. — Havas.

Les correspondances de Constantinople du 20, annoncent la naissance du prince Mahmoud-Djemil-Eddin. Les largesses du sultan continuent. Les troupes des provinces ne sont pas payées depuis vingt-cinq mois. Le sultan n'est pas encore rétabli. — Havas.

Nous recevons des renseignements positifs sur un fait grave qui vient de se passer en Amérique.

Le commodore Wilkes, qui commande une division de l'escadre américaine, continuant à visiter tous les navires qui entrent aux Bermudes ou qui en sortent, le gouverneur de cette colonie lui a déclaré que s'il continuait à agir ainsi, les forts feraient feu sur les navires placés sous ses ordres.

En présence de cette menace, le commodore Wilkes a emmené sa division hors de la portée des forts anglais et a continué à visiter les bâtiments du commerce britannique.

Le gouverneur de la colonie a donné avis de ces faits à l'amiral Milnes, qui a quitté Halifax à la tête de l'escadre anglaise pour venir protéger les Bermudes. (La France.)

On mande de New-York, 19 novembre. — Un ordre du jour de Burnside divise l'armée du Potomac en trois corps, placés sous le commandement des généraux Summer, Franklin et Hooker.

me une lettre calme et digne, comme cet homme loyal pouvait en écrire une, lettre qui ne souffrait pas de réponse : « Vous m'écriviez de Dublin, le 15 avril, lui disait-il, et vous dansiez à Paris, le même jour. Je vous laisse, monsieur, le soin de concilier cette chose inconciliable, avec les moyens de locomotion dont dispose le XIX^e siècle. Adieu, monsieur, et pour toujours. »

Un quart d'heure après leur sortie, Edmée et Valentin se rencontraient « par hasard » dans la cour, juste à l'endroit illustré par le dessin et la poésie...

— Vous avez toujours sur vous votre sonnet, monsieur le poète, dit Edmée avec un adorable enjouement, une de ces caresses de voix si chères au cœur qui aime ?

— Il ne me l'a pas quitté, depuis le jour...

— Le jour de l'amour, ou de l'aveu, si vous aimez mieux...

— Chère Edmée...

— Je vous permets maintenant de rompre le cachet à l'améthyste.

— Merci ! Voilà qui est fait...

— Eh bien ?

— Je ne comprends pas...

— Aveugle, cher aveugle... Quelle est cette lettre entrelacée avec ce V, comme la jeune vigne avec l'ormeau ?

La réserve reste sous les ordres de Sigel.

Les fédéraux ont évacué Warenton et s'avancent vers Frédérikburg.

L'expédition fédérale, partie de la Nouvelle-Orléans, est entrée à Thibodeaux, après avoir défait les confédérés à Lalandeville.

Une escadre française comprenant les navires de guerre la *Guerrière*, le *Renardin* et le *Catinal*, est arrivée à la Nouvelle-Orléans. Un grand nombre de Français se sont rendus en corps, les membres du consulat en tête, présenter leurs respects à l'amiral Reynaud. Le gouverneur fédéral Butler est allé également faire une visite officielle à l'amiral, à bord du *Catinal*.

Le bruit court que le président Jefferson Davis a offert de vendre 1 million de balles de coton à sept centimes et demi la livre, payables en or. Les acheteurs s'arrangeraient avec le gouvernement fédéral pour éviter la saisie de leurs marchandises sur mer.

D'après un autre bruit, le gouvernement fédéral préparait un projet tendant à fournir prochainement du coton à l'Europe.

On dit enfin que des capitalistes européens ont acheté, à Richmond, quatre millions de bons confédérés à 90 de change. — Havas.

Nous recevons d'intéressantes nouvelles du Mexique :

Le général Forey, en partant pour Orizaba, a formé un corps de troupes dont il a donné le commandement au général de Bertier, qui a suivi la route de Jalapa, et qui, après dix jours de marche, est arrivé, le 30 octobre, à Puento-Nacional, localité située à environ 40 kilomètres de la Vera-Cruz.

La colonne du général de Bertier, forte d'environ 8,000 hommes, a trouvé de mauvaises routes ; mais sa marche, quoique lente, s'est opérée dans de bonnes conditions, et la situation des troupes, aux dernières dates, était très-satisfaisante.

L'idée du général Forey de diriger son armée par les routes de Jalapa et d'Orizaba est excellente. Les deux corps feront leur jonction à Puebla, point de réunion des deux routes, et marcheront ensemble sur Mexico. (La France.)

Vera-Cruz, 1^{er} novembre.

Une tempête a jeté à la côte, le 26 octobre, quinze navires de commerce de diverses nations, dont la corvette française le *Chaptal*. L'équipage du *Chaptal* a gagné facilement la côte. Les navires de commerce français sont : le *Génie*, de Marseille ; le *Ducos*, de Bordeaux ; le *Nantil*, de Saint-Malo ; la *Félicie* et la *Mathilde*, de Marseille. On espère relever le *Chaptal*, qui est échoué sans grosses avaries.

Seize navires de guerre sont arrivés dans la quinzaine avec des chevaux, du matériel et des munitions.

A Mexico, le ministre de Prusse a protesté au nom des résidents étrangers contre l'impôt extraordinaire. Le ministre La Fuente a répondu par des fins de non-recevoir.

L'arrivée de l'ancien président Comonfort à Mexico, est considérée comme un indice pacifique. On suppose que Doblado sera rappelé au ministère. — Havas.

— E !... Edmée !... Votre initiale, confondue avec la mienne ! Nos deux noms mariés ensemble, Edmée et Valentin, Valentin et Edmée... Comme on dit Roméo et Juliette, Paolo et Francesca, Werther et Charlotte... Ah ! je n'en veux pas savoir davantage...

— Et vous faites bien, monsieur, car l'on n'est pas disposée à entrer dans plus de détails.

— Ah ! ce doux enlacement dit tout et vaut tous les aveux de la terre — et du ciel ! vous m'aimiez dès ce moment, alors que la fortune de votre père n'avait pas encore tenté le démon qui devait la lui contester, alors que le malheur ne nous avait pas encore rapprochés, s'il nous rapprocha jamais ! Oh ! non ! vous n'avez pas cessé un seul instant d'être pour moi la noble héritière que j'avais osé inviter à la fête patronale d**. Et, cependant, sans le désastre qui fondit sur votre maison, aurais-je jamais osé vous avouer mon amour ? Mon esprit répond hardiment : Non ! mais mon cœur, lui, n'est pas aussi tranchant, aussi affirmatif ! Chère Edmée, que je vous aime ! Ah ! demandez-moi une étoile, pour orner votre front d'ivoire et j'irai vous en voler une au ciel.

— Assez, monsieur ! vous allez épuiser toutes vos jolies broderies amoureuses, et il ne vous restera plus rien à me dire, quand nous serons mariés !

FAITS DIVERS

On assure que parmi les questions que doit examiner le conseil impérial de l'instruction publique, convoqué extraordinairement pour le 4 décembre prochain, se trouve l'institution du baccalauréat ès arts.

— On écrit de Marseille, le 27 novembre :

• De tous les points du littoral nous arrivent des nouvelles fâcheuses sur les pertes occasionnées par l'ouragan de la nuit du 24 au 25 courant.

• A Cette, un trois-mât norvégien, la *Fortuna*, de 700 tonneaux, a péri corps et biens à l'entrée même du port. Sur quinze hommes formant l'équipage, quatre seulement ont pu être sauvés. Un navire français dont on ignore encore le nom, a eu le même sort sur la jetée de Fronignan.

• A Toulon, plusieurs navires ont été mis à la côte, sans qu'on ait jusqu'à présent de grands sinistres à déplorer.

• Le chemin de fer de Cette à Montpellier a été, à 3 kilom. de la gare de Cette, envahi par le ras de marée, et la circulaire a dû être interrompue pendant une partie de la journée.

• Dans l'Hérault et dans le Var, la plupart des cours d'eau ont débordé.

• A Marseille, neuf maisons se sont encore écroulées, en totalité ou en partie, dans la journée d'hier, 3 au boulevard Vauban, 6 à la villa Paradis. Deux de ces maisons étaient habitées; mais on n'a eu, fort heureusement, à déplorer que la perte matérielle.

— On écrit de Toulon au *Messager du Midi* :

• C'est une véritable tempête qui règne depuis deux jours; la pluie, le vent et la mer, semblent s'être coalisés pour tout chavirer. Le jour, il pleut à verse, la nuit, il pleut à torrents et il vente à tout renverser, et jour et nuit la mer monte; elle a fini par envahir les quais.

• Au large, on signale à chaque instant des navires qui, fuyant devant l'ouragan, se hâtent de rallier la côte, afin de trouver un port de refuge; il en est une masse aux îles d'Hyères, et il en arrive à chaque instant sur rade à Toulon.

• De mémoire d'homme on n'avait vu une mer aussi démontée; on a même remarqué un fait, qui ne s'était jamais produit, c'est que les lames qui viennent s'engouffrer sur la plage du port Méjan, déferlaient par-dessus les hautes falaises sur lesquelles sont établies les batteries du cap Brun.

• Aussi, bon nombre de bateaux de pêche et d'embarcations de plaisance, surprises sur le rivage, à vingt-cinq ou trente mètres au-dessus du niveau de la mer, ont été enlevées et broyées par les vagues.

• Tous les torrents des environs de Toulon ont débordé, et, chose incroyable, la rivière Neuve, pour laquelle on chante un *Te Deum* chaque fois qu'il y passe un filet d'eau, la rivière Neuve a franchi son lit et passe par-dessus les ponts.

• On n'a encore signalé aucun sinistre; tout se résume, jusqu'à cette heure, en dégâts matériels; mais on commence cependant à avoir des inquiétudes, car le baromètre baisse toujours.

— Le temps est extrêmement mauvais en Espagne; certaines lignes télégraphiques sont interrompues. Depuis 1847, disent les feuilles espagnoles, on n'avait pas vu à Madrid tomber autant de neige qu'il vient d'en tomber.

L'abolition immédiate des passeports paraît être chose décidée par le gouvernement espagnol.

Pour faits divers : P. GODET.

HISTOIRE
DU
CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR H. A. THIERS

FORMANT 20 VOLUMES IN-8° RELIÉS,

OFFERTE AUX ABONNÉS DU CONSTITUTIONNEL.

EXCEPTIONNELLEMENT

Au prix de 55 francs.

L'Histoire du règne et de la vie de Napoléon I^{er} forment 20 volumes in-8° parfaitement reliés, commençant par la Constitution de l'an VIII et finissant par Waterloo et Sainte-Hélène.

Condition de la souscription :

Le prix de l'ouvrage broché en librairie est de 100 fr.
Le prix de la reliure 30

Total . . . 130 fr.

Pour les abonnés d'un an au *Constitutionnel*, le prix de l'ouvrage relié étant de 55 fr.

La différence en faveur des souscripteurs est de 75 fr.

Les abonnés des départements recevront l'ouvrage *franco* à domicile, en envoyant 7 francs en sus, pour le port et la boîte renfermant les 20 volumes.

Les volumes avec gravures coûtent 50 centimes en plus, soit 10 francs pour les 20 volumes.

Le prix de l'Atlas complet et relié est de 20 fr. (Il se vend 30 francs en librairie.)

La fabrication matérielle de l'ouvrage est en tout point conforme à l'édition qui est en vente : même format, même caractère, même papier glacé, en un mot tout ce qui constitue une édition de luxe. (598)

DERNIÈRES NOUVELLES.

Une dépêche, publiée par le *Morning-Post*, annonce que le duc Torrearsa a été appelé par le roi Victor-Emmanuel pour former un nouveau cabinet, mais qu'il a refusé cette mission.

Turin, 30 novembre, onze heures du soir. — Le journal *l'Italie* assure que le cabinet a donné sa démission. Il ajoute que dans la séance de demain, 1^{er} décembre, une communication destinée à éclairer l'opinion publique, sur ce sujet, sera faite au parlement.

Athènes, 29 novembre. — Les démonstrations en faveur du prince Alfred continuent. A la suite d'une démarche faite par les étudiants de l'université, quelques intrigants ont été expulsés du pays. L'opinion publique approuve ces mesures. — Havas.

TAXE DU PAIN du 1^{er} Décembre.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes 17 c. 50 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes 15 c. » m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes 12 c. 50 m.

NOTA. — Cette taxe ne s'applique qu'à la commune de Saumur et ne concerne en rien les autres communes de l'arrondissement, dont les Maires restent complètement libres de taxer, comme bon leur semble, le prix du pain, dans leur circonscription municipale, d'après les bases particulières fournies par leur localité.

M. SICARD, CHIRURGIEN-DENTISTE à Tours, rappelle à sa nombreuse clientèle, qu'il sera à Saumur le 1^{er} samedi de chaque mois, Hôtel Budan. (543)

Français, latin, grec; *préparation au baccalauréat.*

Leçons particulières et en ville.

M. RIGAL, professeur, à la pension de Nantilly. (599)

MANDATAIRE UNIVERSEL

(Comptoir des Commerçants unis).

Le Comptoir des Commerçants, dont le siège est établi à Versailles et qui sera transféré à Paris, le 1^{er} janvier prochain, se charge de fournir au haut commerce, soit en France, soit à l'étranger, les renseignements les plus scrupuleux sur la moralité et la solvabilité des clients. Il se charge de suivre les affaires contentieuses et litigieuses et d'exercer des poursuites contre les débiteurs en retard.

Le Comptoir des Commerçants traite avec le haut commerce, moyennant un abonnement de 50 francs par année, et se charge en outre du placement de ses marchandises sans nouvelle commission.

Les résultats obtenus et la situation de prospérité dans laquelle se trouve le Comptoir des Commerçants expliquent suffisamment l'utilité d'une semblable institution pour tout le commerce.

Le Comptoir des Commerçants est représenté dans la plus grande partie des villes de France.

Il se charge également des réclamations auprès des administrations des chemins de fer et les compagnies d'assurances; de recevoir les dividendes en retard, etc., etc.

S'adresser à Saumur à M. GUIBERT, directeur pour l'arrondissement, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 5, chargé d'établir des directeurs dans chaque canton du département de Maine-et-Loire. (600)

— Comme l'océan, le cœur qui aime est inépuisable en adorations...

— Propos de poète, écrivant sous la dictée de sa muse.

— Ma muse, maintenant, ce sera vous!

— Doux ami, où avez-vous appris ainsi à parler à la femme le langage qu'elle aime?

— En vous regardant.

— O flatteur.

— Flatteur, moi!

— Flatteur, vous.

— Vous?

— Toi!

— Chère Edmée...

Sur ces entrefaites, survint la mère Marie.

— Ah! nourrice, s'écria Edmée, arrive! Mais arrive donc!

— Me voici, ma fille, me voici... Ah! dame, je n'ai plus mes jambes de quinze ans...

— Nounou, regarde-moi!

— Ah! la belle gaieté... Tu es rayonnante.

— Et lui?

— M. Valentin? Son visage brille comme un soleil...

Ah! ça, mais, tout le monde est donc gai ici, à présent? Je viens de rencontrer M. Delapalme qui m'a paru ravi...

Il n'y a que moi qui sois triste...

— Ah! oui, de ma tristesse passée... Elle est bien loin maintenant. Nounou... chère nounou...

— Mon Aimée...

— On nous marie...

— M. Arthur est ici?

— Il s'agit bien de ton M. Arthur.

— Ça n'est pas le mien, d'abord...

— On nous marie ensemble... Lui avec moi, moi avec lui... M. et M^{me} Valentin Planterose...

— Est-il possible!...

— Cela est... Mon père vient de nous fiancer, de nous bénir, de nous donner l'un à l'autre...

— Au fait, pourquoi ça ne serait-il pas possible? Je vous demande un peu... Mais je suis toujours comme ça, avec mes étonnements, moi! On vous marie, mes chers enfants... Ah! que m'apprenez-vous là... Quelle heureuse nouvelle... Je crois rêver... Ah! ça vous vous aimiez donc, sans le faire paraître, car l'amour n'a pas pu, comme ça, vous monter à la gorge!

— Elle demande si nous nous aimions, cette chère nounou! Eh! sans doute, nous nous aimions! et nous nous aimons, comme on s'aime à notre âge, sans le laisser paraître et en se faisant souffrir l'un l'autre tant qu'on peut... Ah! qu'on est méchant, quand on aime,

et bon aussi... Mais j'aperçois mon père... — Au revoir, ami...

— Adieu, chère adorée...

Et nos deux amoureux se séparèrent, pour peu de temps sans doute, car lorsque l'amour conspire à rapprocher deux êtres, les plus grands obstacles sont pour lui fetus de paille.

La mère Marie s'aperçut alors qu'elle était seule.

Ils se sont envolés comme des oiseaux! Oh! la jeunesse... Après tout, la vieillesse a son charme aussi, quand ça ne serait que le plaisir de se dévouer pour les autres... Ils s'aimaient, ces chers enfants... Ils s'aimaient... C'est donc pour ça qu'ils ne pouvaient pas se souffrir, du moins du côté d'Edmée... M'a-t-elle fait trotter pour faire renvoyer M. Valentin de chez ma nièce. Il est vrai qu'elle ne m'a pas moins fait aller, pour défaire ce qui avait été fait... Ça n'est pas pour dire, mais ça fera un beau couple... Ah! je ne veux pas mourir, sans avoir mangé de certaines dragées... Je m'entends... Et la bonne vieille s'éloigna, en répétant: « Ils s'aiment! » Qu'est-ce qui aurait pensé ça... Ah! les cachotiers...

(La suite au prochain numéro.)

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 29 Novembre.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Traité franco-annamite. — Voyage de la reine d'Espagne. — Fête de la Toussaint à Castellon de la Plana (Espagne). — Chronique musicale. — M. Chaix d'Est-Ange, sénateur. — Distribution des récompenses aux lauréats du concours agricole d'Apt. — Bibliographie. — Questions politiques et littéraires : Rosalie Doize et le Code d'instruction criminelle. — La boulangerie de Paris. — Groupe en argent offert à M. Frère-Orban. — Sucrerie coloniale, à Nantes. — La nouvelle Babylone. — Gazette du palais. — José Estevao de Coelho Magalhaes. — Le poète Louis Uhland. — Alexandre-Henri Mouhot, voyageur naturaliste. — Alfred Jaell, pianiste. — Revue financière.

Gravures : S. Exc. don Francisco-Solano Lopez, nouveau président du Paraguay. — Expédition de Cochinchine (7 gravures). — Théâtre impérial de l'Odéon : *Le Doyen de Saint-Patrick*. — Fête de la Toussaint à Castellon de la Plana. — M. Chaix d'Est-Ange, sénateur. — Voyage de la reine d'Espagne. — Visite de Sa Majesté à l'hôpital de Séville. — H. Rose, nouveau lord-maire

de Londres. — Distribution des récompenses aux lauréats du concours agricole d'Apt. — Groupe en argent offert par la ville de Liège à M. Frère-Orban, ministre des finances belges. — Sucrerie coloniale de MM. Brissonneau frères, à Nantes. — José-Estevao de Coelho Magalhaes. — Louis Uhland. — M. Mouhot. — Alfred Jaell. — Echees. — Rébus.

Marché de Saumur du 29 Novembre.

Froment (hec. de 77 k.) 49 82	Huile de lin 62 —
2 ^e qualité, de 74 k. 19 05	Paille hors barrière 28 66
Seigle 12 —	Foin 62 70
Orge 11 80	Luzerne (les 750 k) 68 25
Avoine (entrée) 8 73	Graine de trèfle 52 —
Fèves 12 25	— de luzerne —
Pois blancs 20 —	— de colza —
— rouges 16 —	— de lin 30 —
Cire jaune (30 kil) 160 —	Amandes en coques —
Huile de noix ordin. 65 —	(l'hectolitre) —
— de chenevis 35 —	— cassées (30 k) —

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).	
Coteaux de Saumur 1862	1 ^{re} qualité » à »
Id.	2 ^e id. » à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

Ordin., environs de Saumur, 1862, 1 ^{re} id.	410 à »
Id.	2 ^e id. 100 à »
Saint-Léger et environs, 1862, 1 ^{re} id.	100 à »
Id.	2 ^e id. 90 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1862, 1 ^{re} id.	90 à »
Id.	2 ^e id. 80 à »
La Vienne, 1862,	» à »

ROUGES (3).

Souzay et environs, 1861	120 à 125
Champigny, 1861	1 ^{re} qualité 250 à »
Id.	2 ^e id. 125 à 140
Varrains, 1862	110 à 120
Bourgueil, 1862	1 ^{re} qualité 155 à 140
Id.	2 ^e id. 120 à 150
Restigny, 1862	100 à 110
Chinon, 1862	1 ^{re} id. 105 à »
Id.	2 ^e id. 95 à »

BOURSE DU 29 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 70 15.
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 97 90

BOURSE DU 1^{er} DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 70 00.
4 1/2 p. 0/0 baisse 05 cent. — Fermé à 98 85.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE DE LA SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE DE SAUMUR.

Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de Commerce de Saumur, la société en commandite par actions, dite Société Alimentaire de Saumur, sous la raison sociale *Gustave Colmant et C^{ie}*, ayant pour gérant M. Gustave Colmant, demeurant à la Croix-Verte, commune de St-Lambert-des-Lévées, au siège de la société, a été déclarée en état de faillite ouverte. M. Jules Rottier, membre du tribunal, a été nommé commissaire, et M. Fayet, comptable, demeurant à Saumur, syndic de la faillite.

Le greffier du Tribunal, TH. BÜSSON. (601)

A LOUER UNE MAISON

Rue Bodin. S'adresser à M^{me} Aubelle, au Pont-Fouehard. (602)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE D'ISSUES.

Mardi 16 décembre prochain, à 3 heures de relevée, à la mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication des issues à provenir, en 1863, des magasins des vivres et des fourrages de la place de Saumur.

NATURE QUANTITÉS DES ISSUES. APPROXIMATIVES

VIVRES.	
Son	400 quint. mét.
Braies	70 —
Criblures	40 —

FOURRAGES.	
Griblures	250 quint. mét.
Graines de foin	225 —
Résidus de paille	200 —
Fumiers	4 mét. cub.

Le prix sera payable par trimestre. Cinq pour cent en sus à payer comptant.

Le Receveur des Domaines, P. VING. (595)

MAISON A LOUER,

Située rue Beaurepaire, occupée autrefois par M. GATELIER. S'adresser à M^{me} V^e PLESSIS.

A LOUER

Présentement ou pour la St-Jean prochaine, Portion de maison nouvellement construite, à l'angle des rues du Paradis et du Marché-Noir, comprenant rez-de-chaussée, 1^{er} ou 2^e étage, cave et grenier. S'adresser à M. Normandine, ancien serrurier. (581)

A LOUER

PRÉSENTEMENT, GRANDE ET BELLE MAISON, située rue du Temple, n^o 19. S'adresser à M^{lle} Allain. (582)

A VENDRE

MAISON ET JARDIN, Situés sur les Ponts, rue des Sautais, n^o 10. S'adresser à M^{lle} Allain. (583)

A CÉDER

FONDS DE MERCERIE ET BONNETERIE En gros. S'adresser au bureau du journal.

AVIS IMPORTANT
VINAIGRE E. GOUDRAY A LA VIOLETTE

Se méfier des nombreuses imitations vendues sous le titre de Vinaigre à la Violette et refuser comme entaché de faux tout flacon non revêtu de ma Signature et de ma Marque de Fabrique.

ON DEMANDE une DAME ou DEMOISELLE connaissant le commerce de nouveautés. S'adresser au bureau du journal.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, p^r 40 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

CODE

DES

USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. CURIS, avocat à Angers. En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

FOYERS POUR CHEMINÉES, POÊLES ET CALORIFÈRES.

La plus mauvaise cheminée cesse immédiatement de fumer par la pose de l'appareil MOUSSERON. (Garantie sur facture.) Seul dépôt à Saumur, chez GOUBY aîné, poëlier, place Saint-Pierre.

M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur. Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebucien frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme supérieur.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécula, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.